

Des intérimaires qui marquent des points

Des salaires au rabais

Habituellement, les salaires des intérimaires sont déjà bien maigres : ils sont toujours au taux d'embauche, ils ne bénéficient jamais d'aucune évolution.

Avec un mois complet de doublage, il n'est pas rare d'avoir une paie d'à peine 1 100 €, parfois un peu plus, parfois encore moins. Comment vivre correctement avec ça ?

Surtravail sous-payé

Avec l'heure supplémentaire imposée sur le système 2, la Direction avait fait miroiter une augmentation des rémunérations.

La paie de février a provoqué la colère.

Avec une heure en plus tous les jours, certains arrivent difficilement à 1200 ou 1300 € !

Il y a 10 jours, le tract CGT avait dénoncé l'arnaque :

- Les agences d'intérim n'ont pas payé les 25 % de majoration.
- Certaines n'ont pas non plus appliqué la loi et ont gardé pour elles les exonérations de cotisation.

Il n'y a aucune raison que les intérimaires soient plus mal traités que les embauchés et les CDD !

Ensemble pour se faire entendre

Lundi 18 mars, une vingtaine d'intérimaires du Montage ont arrêté le travail pour manifester leur mécontentement. Ils ont été reçus par le chef du personnel.

Bravo ! Cette action a été efficace !

Un premier succès

La Direction Peugeot avait fait la sourde oreille lorsque les élus CGT étaient intervenus au CE sur ces problèmes.

Après le débrayage des intérimaires, elle annonce : « Les intérimaires qui le souhaitent peuvent se rendre à leur agence, qui débloquent les majorations de 25 % ».

Ce premier succès montre aux intérimaires que l'action collective est payante.

Intérimaire ou embauché, la Direction a besoin de nous pour sortir la production !

Dans un tract, FO essaie de s'attribuer la paternité de ce succès. Il n'est pas très élégant de tirer la couverture à soi au lieu de féliciter les intérimaires pour leur action.

A poursuivre

Si un problème a été résolu, il en reste bien d'autres sur les paies : salaire insuffisant, erreurs en cascades, fiches de paie incompréhensibles.

La CGT appelle donc les intérimaires à se mobiliser pour se faire respecter !

Nous appelons les embauchés, les CDD et les intérimaires à agir ensemble pour les salaires et les conditions de travail.



Etude sur le stress au travail : Quelles suites la Direction y donnera-t-elle ?

La Direction PSA a communiqué aux syndicats les résultats de l'enquête sur le stress réalisé par le Cabinet STIMULUS auprès de 3100 salariés des sites de Sochaux, Mulhouse et Vélizy, étude lancée après plusieurs suicides intervenus sur le site de Mulhouse.

Un « stress » important

- 1) Suivant les sites, 40 à 45 % des salariés sont stressés ou hyper-stressés.
- 2) Plus de 60 % des salariés ont une anxiété élevée pouvant déboucher sur des troubles (15,8 %).
- 3) 28 % des salariés présentent des troubles ou des signes dépressifs.
- 4) Le stress touche toutes les catégories professionnelles, mais plus particulièrement les ouvriers de production, les conducteurs d'engins, les contrôleurs, les techniciens de maintenance.
- 5) Dans les niveaux de stress élevés et très élevés, les causes professionnelles l'emportent très largement sur les causes non professionnelles.

Des limites et des pistes

Lors de la mise en place de cette enquête, la CGT avait souligné le caractère très général du questionnaire, mis en place sans concertation avec les représentants du personnel et le service médical.

Les sondés n'avaient pas l'occasion de s'exprimer sur les méthodes employés chez Peugeot.

Il n'est donc pas très surprenant qu'au final, l'étude n'apporte que des généralités sur les causes de la souffrance au travail.

Causes de la souffrance au travail

Les salariés sondés ont cité principalement :

- Le manque de temps pour réaliser leur travail.
- Les tâches répétitives.
- Le travail dans une atmosphère bruyante ou agitée.
- Le travail dans l'urgence et la nécessité d'adaptation.
- Les horaires contraignants.
- La crainte de faire des erreurs.
- Le sentiment de non-reconnaissance en matière de salaire et/ou d'évolution professionnelle.

Des mesures à prendre

Si elle ne propose pas d'actions précises, l'étude montre la nécessité de réduire la charge de travail, la répétitivité, les horaires contraignants, la pression sur les salariés.

La Direction fait tout le contraire avec les suppressions d'emplois, la précarité, les méthodes APOLO ou HOSHIN, les pressions sur les malades.

La CGT renouvelle donc ses demandes concrètes pour améliorer la vie des salariés :

- Généralisation en fabrication du système avec 10 minutes de pauses toutes les heures
- Reprise de l'embauche en CDI pour alléger la charge de travail,
- Arrêt des pressions sur le personnel malade ou accidenté.
- Restauration des espaces de liberté et de convivialité.
- Preretraite pour ceux qui ont subi des horaires et travaux pénibles.